



Ne me jetez pas sur la voie publique!



Paul Richli

Recteur de l'Université de Lucerne

«La forte proportion d'étudiants étrangers atteste la renommée helvétique.»

1 Si l'on observe les classements internationaux des universités, les hautes écoles suisses sont systématiquement présentes dans les dix ou vingt pour cent de tête. Ces «rankings» évaluent en priorité les performances en matière de recherche, mais les conditions d'études en Suisse sont également très bonnes en comparaison internationale. Il n'y a pas, dans notre pays, d'université comptant plus de 26 000 étudiants; la moyenne est de 10 000 à 15 000. L'enseignement en est logiquement plus aisé à organiser et à personnaliser que dans des institutions de 50 000 étudiants ou davantage.

2 Le fait que bon nombre de nos universités présentent une forte proportion d'étudiants étrangers atteste la bonne renommée de l'offre de formation académique helvétique. La part d'étudiants étrangers est beaucoup plus élevée en Suisse qu'en Allemagne, en France ou en Italie.

3 La question du niveau des taxes universitaires ne peut s'appréhender que dans le contexte économique, politique et social général et dans son développement. La Suisse se tient fermement au principe selon lequel la maturité ouvre les portes de l'université. Il n'y a pas, excepté pour la médecine, de *numerus clausus*. Si l'accès aux études académiques reste ouvert, dans le respect de l'égalité des chances en ce qui concerne la formation, il serait faux de mettre en place une sélection par l'argent au travers d'écolages élevés. Augmenter massivement les

taxes universitaires impliquerait d'augmenter massivement les bourses pour étudiants à revenus limités. En ce sens, les modèles américain et depuis peu britannique ne sauraient servir d'exemples à la Suisse.

4 On doit répondre positivement à cette question si l'on observe le flux important d'étudiants étrangers qui accourent dans nos universités pour y mener leur cursus ou y enseigner. A tous les échelons de l'univers académique – étudiants, corps enseignant, collaborateurs –, on relève une proportion de ressortissants étrangers supérieure à la moyenne.

5 Les conditions d'études en Suisse sont sans conteste, en comparaison internationale, excellentes. Le coût des études est raisonnable. Le seul élément négatif à mentionner concerne les frais de séjour et de vie quotidienne (loyer, alimentation, etc.), eu égard particulièrement à la force relative du franc suisse. ■

Questions

1

– Pensez-vous que la qualité de l'enseignement, notamment universitaire, soit toujours excellente en Suisse?

2

– Quel est le poids du «label suisse» à l'étranger, en matière d'études? Est-il reconnu à sa juste valeur?

3

– Les taxes universitaires suisses ou les écolages d'institutions de formation sont-ils suffisamment élevés, en comparaison internationale?

4

– Les pouvoirs publics fédéraux et cantonaux en font-ils assez pour promouvoir l'excellence de la formation helvétique à l'étranger?

5

– Quels sont les avantages et les défauts d'une formation en Suisse, pour un étranger?

Publicité